



Déclaration FNEC FP **FO** 49 CTSD Jeudi 11 Février 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La dégradation des conditions de travail des professeurs des écoles est exacerbée par le contexte de crise sanitaire. Les différents « protocoles » qui ne protègent pas sont à mettre en place « dans la mesure du possible ». Les directeurs d'écoles doivent, en plus de leurs missions, se charger de rédiger les notes aux familles pour communiquer les modifications incessantes du protocole, le Ministre préférant faire peser sur eux sa gestion calamiteuse de la crise.

Dans ce contexte, **le manque de postes devient intenable, le non remplacement explose**. Et la colère monte devant l'accélération de la politique de destruction, de privatisation de l'Education Nationale. Le gouvernement continue et accélère, profitant de la pandémie. Il développe la **contractualisation, refuse de recruter des enseignants sous statut**, faisant fi des conditions de travail dégradées avec l'**inclusion à marche forcée** avec l'emploi **d'AESH sans statut, sous payées, maltraitées dans le cadre des PIALs ...**

Après avoir perdu plusieurs mois d'école au printemps dernier, pour leur part, les élèves sont aujourd'hui privés de classe en raison de l'absence de moyens de remplacement suffisants. Alors que la situation du remplacement s'est déjà considérablement dégradée ces dernières années, le gouvernement n'a pris depuis mars dernier aucune disposition pour que l'Ecole de la République continue de fonctionner :

- Aucune création de postes de professeurs des écoles en 5 mois, depuis la rentrée 2020, alors que de milliers de reçus au concours sur des listes complémentaires étaient disponibles et pouvaient être formés dès septembre et malgré la demande unanime des organisations syndicales avec la FCPE !
- Aucun recrutement sinon quelques contractuels recrutés pour 3 mois et dont les contrats arrivent à terme : une honte !

Dans ce contexte, qui pourrait accepter aujourd'hui que la moindre classe ferme ?

Or, avec les ETP nécessaires pour l'« amélioration » des décharges de direction (7 ETP), les GS à 24 (5 ETP) et le dédoublement des grandes sections en REP+ (4 ETP), **des 10 postes pour le département, il ne reste en fait rien pour alléger les effectifs dans les classes, pour permettre le remplacement et pour la prise en charge spécialisée, il faut même trouver 6 postes...**

Vous proposez donc 51 fermetures : 51 écoles impactées ! Et seulement 26 ouvertures sans les ajustements REP ! Vous récupérez globalement 16 postes sur les classes en pleine pandémie ! Alors que l'Administration elle-même a admis qu'il fallait 40 postes de remplaçants en novembre pour pouvoir fonctionner, elle en est créée 10 en rognant sur les

postes classes, ce qui ne permet même pas d'éponger le déficit criant depuis des années ? Et alors que l'inclusion à marche forcée a des conséquences désastreuses sur la santé des personnels, rien pour l'ASH ?

La **FNEC FP FO 49** demande que les annonces faites pour les communes de – de 5000 habitants par la Secrétaire d'Etat Nathalie Elimas (pas de fermeture sans accord du Maire) soient effectives et que l'on élargisse cette mesure de non suppression de postes à toutes les écoles compte tenu du contexte sanitaire.

La **FNEC FP FO 49** revendique :

- **Aucune fermeture de classe. 20 élèves par classe, ça n'a rien de choquant, d'autant plus en temps de pandémie !**
- **Ouvertures des classes nécessaires : 47 postes.**
- **Rétablissement des structures spécialisées (IME, ITEP, ...) pour permettre à tous les enfants qui en relèvent de pouvoir avoir les soins dont ils ont besoin**
- **Aucune fusion d'écoles, fusions qui permettent de mutualiser les effectifs et de récupérer des postes (poste de direction et postes d'adjoints)**
- **Des RASED complets et abondés**
- **Un nombre d'ETP suffisant pour répondre à toutes les demandes d'allègement de service pour raison de santé**
- **4 jours pour tous sur 36 semaines, respect du cadre national, stop aux diktats des politiques locaux, respect de la laïcité !**
- **Pas de Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA) qui territorialisent encore davantage l'Ecole...**

Et plus particulièrement : Pas de fermeture dans les maternelles ! Ni à **La Ménitré** qui serait à plus de 30 élèves dans deux classes, ni au **Château** qui serait à 27 par classe ni à **Corné Les 3 cerisiers** où une ouverture avait été actée l'année passée en raison des GS et qui serait à plus de 26 par classe.

Pas de fermeture à **St Martin du Bois** qui comme beaucoup d'écoles primaires n'a pas fini d'inscrire, qui connaît une concurrence déloyale avec le privé à 4 jours et qui aurait une classe de CM1/CM2 à 30 avec 1'AVS !

Pas de fermeture à **Brissac** à qui l'on a demandé d'accueillir les enfants du foyer PIJ, enfants « variables d'ajustement » pour ne pas ouvrir à Vauchrézien l'an passé, Brissac qui a élaboré des projets pour ces élèves et qui devrait maintenant les laisser partir vers Vauchrézien où l'on ouvre pour pouvoir fermer une classe chez eux.... Un peu de respect pour les personnels !

Pas de fermeture à **Soulanger** : la volonté est-elle de rayer de la carte une à une les écoles de Doué et de faire de St Exupéry une grosse cité éducative? Maintien de toutes les classes, de toutes les structures de service public !

Pas de fermeture sur les communes de moins de 5000 habitants : ni à **Bauné**, ni à **St Clément des levées** ou encore à **St Just sur Dive**...Aucune fermeture !

Et ouverture à Maremaillette, l'école du Centre Ville de Saumur cernée par 5 écoles privées dont l'institution St Louis ! Des ouvertures partout où c'est nécessaire !

Des postes pour l'école publique !